

## SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Sterillium Gel

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Utilisation intérieur  
Désinfectants et produits biocides généraux, Pour plus d'informations, se référer à la fiche technique du produit.

Restrictions d'emploi recommandées : Réservé aux utilisateurs professionnels.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur, importateur, fournisseur : BODE Chemie GmbH  
Melanchthonstraße 27  
22525 Hamburg  
Tel.: +49 (0)40 / 54 00 60

IVF HARTMANN AG  
Victor-von-Bruns Strasse 28  
CH-8212 Neuhausen  
Switzerland  
Phone +41 (0) 52 674 31 11

Service responsable : Irene.Steiner@hartmann.info

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Schweizerisches Toxikologisches Informationszentrum (STIZ) 24 h-Phone 145

---

## SECTION 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Facilement inflammable

R11: Facilement inflammable.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

#### Étiquetage selon les Directives CE: 1999/45/CE

Symboles de danger :



Facilement inflammable

Phrase(s) R :

R11

Facilement inflammable.

Phrase(s) S :

S 2  
S 9

Conserver hors de la portée des enfants.  
Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé.

S16	Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S35	Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.
S46	En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

**2.3 Autres dangers**

Aucun(e) à notre connaissance.

**SECTION 3: Composition/informations sur les composants****3.2 Mélanges****Composants dangereux**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]
Éthanol	64-17-5 200-578-6	F; R11	Flam. Liq. 2; H225 Eye Irrit. 2; H319	>= 50 - <= 100

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**SECTION 4: Premiers secours****4.1 Description des premiers secours**

- Conseils généraux : En cas de malaise consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau, également sous les paupières. Pendant au moins 10 minutes.
- En cas d'ingestion : Rincer la bouche.  
Ne PAS faire vomir.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

donnée non disponible

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

- Traitement : Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le centre anti-poison.

---

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction inappropriés : aucun(e)

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

donnée non disponible

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Information supplémentaire : Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Procédure standard pour feux d'origine chimique.

---

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Assurer une ventilation adéquate.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas décharger dans l'environnement.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

### 6.4 Référence à d'autres sections

---

## SECTION 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Tenir à l'écart de la chaleur.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène indus-

trielle et aux consignes de sécurité.

**7.2 Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Entreposer à température ambiante dans le récipient d'origine.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Le stockage doit être en accord avec le BetrSichV (Allemagne).

Précautions pour le stockage en commun : Éviter le contact avec la nourriture et la boisson.

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

donnée non disponible

**SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
Éthanol	64-17-5	VME	500 ppm 960 mg/m <sup>3</sup>	2013-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire : NIOSH. INRS. Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus..					
Éthanol	64-17-5	VLE	1,000 ppm 1,920 mg/m <sup>3</sup>	2013-01-01	CH SUVA
Information supplémentaire : NIOSH. INRS. Si la VME a été respectée, il n'y a pas à craindre de lésions du fœtus..					

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Équipement de protection individuelle**

Mesures de protection : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas décharger dans l'environnement.

**SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect	: visqueux
Couleur	: incolore
Odeur	: d'alcool
Seuil olfactif	: donnée non disponible
pH	: donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	: non déterminé
Point/intervalle d'ébullition	: non déterminé
Point d'éclair	: 17.1 °C Méthode: ISO 3679
Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: n'est pas auto-inflammable
Vitesse de combustion	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: limite d'inflammabilité inférieure 83 g/m <sup>3</sup> Méthode: DIN 51649
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: donnée non disponible
Densité relative	: donnée non disponible
Densité	: 0.82 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Hydrosolubilité	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'inflammation	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: 4,000 - 8,000 mPa.s à 20 °C Méthode: ISO 2555 Brookfield DVII+, RV5
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Propriétés explosives	: donnée non disponible
Propriétés comburantes	: donnée non disponible

## 9.2 Autres informations

Conductivité : donnée non disponible

---

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Ce produit est chimiquement stable.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Aucune raisonnablement prévisible.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.  
En plein soleil pendant une période de temps prolongée.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Aucun(e).

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

donnée non disponible

---

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Produit

Toxicité aiguë par voie orale : donnée non disponible

Toxicité aiguë par inhalation : donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : donnée non disponible

Toxicité aiguë (autres voies d'administration) : donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation respiratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Génotoxicité in vitro	:	donnée non disponible
Génotoxicité in vivo	:	donnée non disponible
Cancérogénicité	:	Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction	:	Ces informations ne sont pas disponibles.
Tératogénicité	:	Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	:	Remarques: donnée non disponible
Toxicité à dose répétée	:	Note: Ces informations ne sont pas disponibles.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	:	Remarques: donnée non disponible

**Composants:****Éthanol (CAS: 64-17-5) :**

Toxicité aiguë par voie orale	:	DL50 oral rat: 6,200 mg/kg
Toxicité aiguë par inhalation	:	CL50 rat: 124.7 mg/l Durée d'exposition: 4 h
Corrosion cutanée/irritation cutanée	:	Espèce: lapin Durée d'exposition: 24 h Résultat: Irritation légère de la peau Méthode: Test de Draize
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	:	Espèce: lapin Durée d'exposition: 24 h Résultat: Irritation légère des yeux Méthode: Test de Draize

**SECTION 12: Informations écologiques****12.1 Toxicité****Produit:**

Toxicité pour le poisson	:	donnée non disponible
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques	:	donnée non disponible
Toxicité pour les algues	:	donnée non disponible
Toxicité pour les bactéries	:	donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : donnée non disponible

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

**Produit:**

Biodégradabilité : donnée non disponible

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

**Produit:**

Bioaccumulation : donnée non disponible

#### 12.4 Mobilité dans le sol

**Produit:**

Répartition entre les compartiments environnementaux : donnée non disponible

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Produit:**

Evaluation : donnée non disponible

#### 12.6 Autres effets néfastes

**Produit:**

Halogènes organiques (AOX) : donnée non disponible

---

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales.  
Les codes de déchet suivants ne sont que des suggestions:

Code des déchets EU : 070601\* eaux de lavage et liqueurs mères aqueuses

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Entreposer les récipients et les mettre à disposition pour le recyclage du matériel en accord avec les réglementations locales.

---

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR : UN 1170

IMDG : UN 1170

**IATA** : UN 1170

**14.2 Nom d'expédition des Nations unies**

**ADR** : ETHANOL, SOLUTION (ETHYL ALCOHOL, SOLUTION)  
**IMDG** : ETHANOL SOLUTION (ETHYL ALCOHOL SOLUTION)  
**IATA** : ETHANOL SOLUTION

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

**ADR** : 3  
**IMDG** : 3  
**IATA** : 3

**14.4 Groupe d'emballage**

**ADR**  
 Groupe d'emballage : II  
 Code de classification : F1  
 Numéro d'identification du danger : 33  
 Étiquettes : 3  
 Code de restriction en tunnels : (D)  
**IMDG**  
 Groupe d'emballage : II  
 Étiquettes : 3  
 No EMS Numéro : F-E, S-D  
**IATA**  
 Groupe d'emballage : II  
 Étiquettes : 3

**14.5 Dangers pour l'environnement**

**ADR**  
 Dangereux pour l'environnement : non  
**IMDG**  
 Marine polluant : no  
**IATA**  
 Environmentally hazardous : no

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

non applicable

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

non applicable

**SECTION 15: Informations réglementaires****15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****État actuel de notification**

CH INV : La formulation contient des substances listées dans l'Inventaire Suisse  
 TSCA : Pas dans l'inventaire TSCA  
 DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.  
 AICS : N'est pas en conformité avec l'inventaire  
 NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire  
 ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire  
 ISHL : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
PICCS	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire
IECSC	:	N'est pas en conformité avec l'inventaire

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

Composés organiques volatils : 85.86 %

## 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette substance lorsqu'elle est utilisée pour les applications spécifiées.

---

## SECTION 16: Autres informations

### Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R11 Facilement inflammable.

### Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

### Texte complet pour autres abréviations

#### État actuel de notification

CH INV	:	Switzerland. New notified substances and declared preparations
TSCA	:	Toxic substances control act
DSL	:	Canada. DSL - Domestic Substances List, part of CEPA
AICS	:	Australia. AICS - Australian Inventory of Chemical Substances
NZIoC	:	New Zealand Inventory of Chemical Substances
ENCS	:	Japan. ENCS - Existing and New Chemical Substances Inventory
ISHL	:	Japan. Industrial Safety and Health Law - Inventory
KECI	:	Korea. KECI - Korean Existing Chemicals Inventory
PICCS	:	Philippines. PICCS - Philippines Inventory of Chemicals and Chemical Substances
IECSC	:	China. IECSC - Inventory of Existing Chemical Substances in China

### Sections de la fiche de données de sécurité qui ont été mises-à-jour:

- 8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle
- 9. Propriétés physiques et chimiques
- 11. Informations toxicologiques
- 12. Informations écologiques
- 15. Informations réglementaires

---

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être ap-

**Sterillium Gel**

Version 1.2

Date de révision 25.10.2013

Date d'impression 01.11.2013

plicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.